

Nous utilisons des cookies pour sécuriser votre connexion, faciliter votre navigation et réaliser des statistiques de visites. Pour obtenir plus d'information sur les cookies et comment vous y opposer, [visitez notre page de politique de cookies](#).

Gérer mes cookies

REQUIS SEULEMENT

ACCEPTER TOUT

INVESTIR

INVESTISSEMENT DIRECT ETRANGER

Les flux d'IDE au Mali sont faibles et instables en raison de la situation politique et de la sécurité fragiles. Selon le rapport sur l'investissement dans le monde 2021 de la CNUCED, les flux d'IDE ont diminué en 2020 pour atteindre 308 millions USD, contre 721 millions USD un an plus tôt, en raison de la crise économique mondiale déclenchée par la pandémie de Covid-19. Le stock d'investissements directs étrangers a été estimé à 6 milliards USD en 2020. Selon le Investment Trends Monitor de la CNUCED, les flux mondiaux d'IDE ont fortement rebondi en 2021, mais les flux d'IDE vers les pays africains (hors Afrique du Sud) n'ont augmenté que modérément. La plupart des investissements directs étrangers sont orientés vers l'exploitation minière (exploitation de l'or), l'extraction de pétrole, l'industrie textile, l'intermédiation financière, les télécommunications et les infrastructures. African Gold Group, une société canadienne, envisage de démarrer la production de la mine de Kobada (Coface). Les principaux investisseurs au Mali sont le Royaume-Uni, l'Australie, le Canada, l'Afrique du Sud et la Côte d'Ivoire (BCEAO).

Le Mali bénéficie d'importantes ressources naturelles telles que l'or, la bauxite et le fer, et est le principal fournisseur de coton de l'Afrique. En général, la loi traite les investissements étrangers et nationaux de la même manière, mais les entreprises publiques faussent l'économie et les limites de propriété dans le secteur minier et des médias persistent (limite de propriété étrangère de 90 % dans le secteur minier, 50 % dans les médias). Ces dernières années, le gouvernement du Mali a mis en place des politiques de promotion des IDE visant à encourager la compétitivité et la participation du secteur privé dans presque tous les secteurs, avec un accent particulier sur les suivants : agro-industrie, pêche et transformation du poisson, élevage et foresterie, exploitation minière et les industries métallurgiques, l'eau et l'énergie, les industries du tourisme et de l'hôtellerie, les communications, le logement, les transports, la santé humaine et animale, la formation professionnelle et technique et la promotion culturelle. De plus, les entreprises étrangères peuvent négocier des incitations ad hoc au cas par cas. Cependant, le système judiciaire est inefficace et sujet à la corruption. L'autorité de l'État dans certaines parties du nord est encore précaire et la corruption reste un problème dans l'ensemble du gouvernement, des marchés publics et des contrats publics et privés, où des demandes de pots-de-vin sont fréquemment signalées (le Mali est classé 136e sur 180 pays dans le Indice de perception de la corruption 2021 de Transparency International, en baisse de 29 positions par rapport à 2020). La réglementation du travail, bien qu'elle ne soit pas pleinement appliquée, est relativement rigide. L'instabilité politique accrue et l'adoption de sanctions économiques par la CEDEAO et l'UEMOA en 2022 détériorent le climat des affaires. Le Mali s'est classé 148e sur 190 pays dans le dernier rapport Doing Business disponible publié par la Banque mondiale, perdant trois positions par rapport à l'année précédente.

Investissement Direct Etranger	2020	2021	2022
Flux d'IDE entrants (millions USD)	537	640	253
Stocks d'IDE (millions USD)	6.257	6.388	6.272
Nombre d'investissements greenfield*	4	3	1
Value of Greenfield Investments (million USD)	479	449	225

Source : CNUCED - Dernières données disponibles.

Note : * Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère.

Comparaison internationale de la protection des investisseurs	Mali	Afrique sub saharienne	Etats-Unis	Allemagne
Index de transparence des transactions*	7,0	5,5	7,0	5,0
Index de responsabilité des managers**	1,0	3,5	9,0	5,0
Index de pouvoir des actionnaires***	5,0	5,5	9,0	5,0

Source : Doing Business - Dernières données disponibles.

Note: *Plus l'index est grand, plus les transactions sont transparentes. **Plus l'index est grand, plus les managers sont personnellement responsables. *** Plus l'index est grand, plus les actionnaires ont le pouvoir de défendre leur droit.

LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT

Les appels d'offres, les projets et les marchés publics

[Tenders Info](#), Appels d'offres dans le monde

[DgMarket](#), Appels d'offres dans le monde

Trouver de l'aide pour des informations complémentaires

Les agences d'aide à l'investissement

[Agence pour la Promotion des Investissements au Mali \(API\)](#)